



Entreprise Croix

Accuse de réception en préfecture
093-219300472-20240925-DEL2024_09_157-DE
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Restauration de moulins à vent et à eau - Moulins à meules
Charpente - Scierie

8, rue du Moulin - La Cornuaille - 49440 Val d'Erdre-Auxence

Tél. 02 41 92 02 43 - Port. 06 82 26 54 97

E-mail : sarlcroixandreetfils@orange.fr - www.restauration-moulin.fr

SARL au capital de 100 000 € - RCS Angers 424 637 957.RM 49 - Siret 424 637 957 00012
APE 4391 A - N° TVA Intracommunautaire : FR 794 246 379 57

Moulin Moulin de Sempin
Montfermeil (93370)

NOTICE TECHNIQUE - UTILISATION - ENTRETIEN

Assurer un périmètre de sécurité autour du moulin lorsque les ailes tournent

➤ REGLES A RESPECTER AVANT CHAQUE MISE EN MARCHÉ :

- S'assurer que personne ne se trouve dans le périmètre d'action des ailes
- Contrôler les écailles à grand et petit collet
- Graisser IMPERATIVEMENT le petit collet et le grand collet avant les écailles au raz du bardage, avec une graisse assez solide, pour empêcher les infiltrations d'eau
- Graisser la butée arrière de l'arbre
- Graisser au savon noir ou suif, les alluchons sur rouet, fuseaux sur lanterne et dents sur hérisson
- Vérification du niveau d'huile dans la crapaudine du petit fer supportant la meule courante
- Contrôler la tension des courroies cuirs sur toutes les transmissions
- Vérifier la bonne tension de la chaîne de moto-réducteur avant la mise en route
- Vérifier le bon état de surface du chemin de roulement

S'assurer que rien ne pourrait empêcher la bonne rotation des vergues du moulin

➤ MISE EN ROUTE DU MOULIN :

- Orienter les ailes face au vent
- Mettre les céréales dans la trémie des meules grâce à l'élévateur
- Déterrer la meule courante
- Desserrer le frein au moyen de la petite corde
- Ouvrir la voilure au moyen des bras de pouillure sur le système Berton
- Quand les ailes tournent, manœuvrer l'ouverture de la voilure au moyen des cordes (petite corde pour ouverture des voilures et grosse corde pour fermeture des voilures)

Réserve de propriété : les marchandises restent la propriété de la société jusqu'à paiement complet.

Pour tout retard de paiement, il sera appliqué un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Il ne sera attribué d'escompte pour paiement anticipé.

Nos devis sont établis sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives

ou réglementaires à venir vous sera répercutée.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

2322 - 2392



- Régler l'écartement des meules afin d'obtenir une mouture correcte
- Si votre moulin s'emballle à la suite d'un fort coup de vent et que vous ne puissiez fermer les voilures avec la grosse corde, déventez votre moulin vers la gauche, d'un quart de tour afin de diminuer la pression au vent sur les voilures. Ainsi vous pourrez fermer les voilures avec la grosse corde

➤ ENTRETIEN MENSUEL

- Nettoyer l'ensemble de votre moulin dont les marches d'escalier (farines glissantes, ...)
- Nettoyer les tamis de bluterie
- Nettoyer l'élévateur à grain
- Contrôler la tension de la chaîne. Il faut une garde de 10/15 mm sous le dessous et peut être plus, détendu, sur le dessus

➤ ENTRETIEN ANNUEL sur bois parfaitement secs – Après saison touristique

- A la nacelle, resserrer les brides métalliques en tête d'arbre
- Resserrer les coins de serrage des ailes
- Resserrer les brides et coins des bras du rouet et faire la même chose au niveau de la couronne à moto-réducteur
- Resserrer les boulons mécaniques sur le système Berton
- Resserrer les douilles portes-verrons sur les ailes
- Resserrer les portes- verrons
- Graisser la couronne dentée en tête d'arbre
- Graisser le système Berton
- Graisser les douilles portes-verrons par pompe à graisse sur les graisseurs des douilles
- Contrôler l'ensemble des bois extérieurs, tête d'arbre, vergues, verrons, rivets à voilures
- Contrôler la chaîne moto-réducteur avec le niveau d'huile
- Graisser toutes les transmissions
- Graisser les paliers avec les graisseurs
- Graisser le boîtard à meule gisante

A votre guise, les travaux de lasure sur vos bois extérieurs, cependant, il est fortement conseillé de lasurer vos bois tous les 8 ans

Réserve de propriété : les marchandises restent la propriété de la société jusqu'à paiement complet.

Pour tout retard de paiement, il sera appliqué un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Il ne sera attribué d'escompte pour paiement anticipé.

Nos devis sont établis sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives

ou réglementaires à venir vous sera répercutée.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

2322 - 2392



➤ CE QU'IL NE FAUT JAMAIS FAIRE

- Ne jamais graisser les engrenages quand ils sont en mouvement
- Ne jamais faire tourner les vergues, meules serrées ou terrées au démarrage
- Ne jamais faire tourner les vergues lors de grands vent (tempête)
- Ne jamais laisser de grains dans les meules et dans la trémie trop longtemps

LE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES NE POURRA ENGAGER LA RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE.

La Cornuaille, le 25 juin 2024

CROIX Thierry, Gérant,

P./ 
Sarl Entreprise Croix
8 rue du Moulin - La Cornuaille
49440 Val d'Erdre Auxence
Tél. 02 41 92 02 43 - sarlcroixandreeffils@orange.fr
RCS 424 637 957

Réserve de propriété : les marchandises restent la propriété de la société jusqu'à paiement complet.

Pour tout retard de paiement, il sera appliqué un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Il ne sera attribué d'escompte pour paiement anticipé.

Nos devis sont établis sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir vous sera répercutée.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

2322 - 2392

